



Paris, le 23 février 2012

Lettre ouverte à Messieurs P. COLLARD et C. METTOT

Messieurs les Directeurs,

Au cours du CCE extraordinaire du 6 février dernier, vous avez été saisis de la motion des assistant-e-s à la réalisation datée du 3 février 2012.

A la dernière réunion DP de PIDF du 10 février, vous avez donné la réponse suivante à la question n°9 concernant la DPP :

"Il n'est pas prévu que 4 assistants évoluent sur les 4 postes vacants de chargé de réalisation. Les 4 postes de chargé de réalisation deviennent des postes d'assistants à la réalisation aux fictions.

La direction raisonne en potentiel global CDD/CDI/Heures supplémentaires, et décomposera différemment ce potentiel avec cette réorganisation. Cette solution permet de stabiliser l'effectif d'AR nécessaire (5 CDI alors que le besoin est de 9 ETP)."

Les organisations syndicales, CFDT, CGT, SUD, sont très préoccupées par les conséquences induites dans cette réponse sur :

- La situation des CDD à la DPP
- Les volumes et moyens de production
- Les perspectives d'évolution de carrière
- Etc .

En conséquence nous souhaitons vous rencontrer en urgence sur ces sujets.

**SOUTENEZ ET SIGNEZ LA MOTION DES
ASSISTANT-E-S A LA REALISATION
DISPONIBLE AUX MICROTHEQUES**

Motion des assistants à la réalisation des fictions de Radio France

03 Février 2012

Nous, assistants à la réalisation des Fictions pour France Culture et France Inter venons d'apprendre que dans le cadre des passerelles Radio France, 4 personnes vont intégrer le service des Fictions en tant qu'assistants à la Réalisation.

Nous ne remettons pas en cause le principe des passerelles et les perspectives d'évolution de carrière qu'elles permettent et favorisent. En revanche, nous contestons ses modalités dans le cas présent :

1. La mise en place d'une passerelle de 4 salariés dans un service comptant actuellement 5 CDI et 9 CDD aguerris provoque un grave bouleversement qui ne peut que déséquilibrer les équipes de travail existantes.
2. La plupart des CDD exercent depuis plus de deux ans le métier d'assistants à la Réalisation. Suite à ces passerelles, ce personnel formé, motivé et dont les qualités professionnelles sont reconnues, n'aura quasiment plus de travail à la production des Fictions. L'assistant à la Réalisation serait donc, selon la direction, remplaçable instantanément et jetable après plusieurs mois ou années de travail. Cette procédure démontre non seulement un manque de considération pour ces CDD et leur travail, mais plus largement pour le métier d'assistant à la Réalisation, avec ses spécificités. Quelle importance la direction lui donne-t-elle si les compétences du personnel actuel sont si peu reconnues et valorisées, si les évolutions ne sont plus possibles - de CDD en CDI - au sein des équipes travaillant aujourd'hui ensemble à la Réalisation des Fictions ?
3. Parallèlement, nous avons appris que les 4 postes de chargés de Réalisation partis à la retraite allaient être «rendus», terme employé par la direction lors d'une réunion récente. Dans ce contexte, si aucun des CDI actuellement assistants à la Réalisation ne passe chargé de Réalisation, quelle sera leur évolution de carrière ?

Parce que l'ensemble du personnel associé à la Réalisation et à la Production des Fictions expérimente chaque jour le travail en équipe, reconnaît la compétence des différents métiers qui contribuent à la Réalisation des Fictions, défend la qualité des Productions d'aujourd'hui et veille à cette exigence pour demain, nous demandons :

- L'intégration de l'ensemble des CDD assistants à la Réalisation.
- Des réponses claires concernant les remplacements des chargés de Réalisation partant à la retraite par les assistants à la Réalisation actuellement en poste qui en ont fait la demande.
- Des réponses claires quant aux possibilités ultérieures d'évolution des CDI assistants à la Réalisation.
- Un document officiel sur le mode de fonctionnement des passerelles.

Nous serons vigilants dans ce contexte, à ce que la DPP continue à employer les 9 personnes en CDD mentionnées ci-dessus.

L'ensemble des assistants à la réalisation mandate les syndicats pour faire valoir nos revendications et appelle tous les personnels associés à la réalisation des fictions de Radio France à soutenir cette motion.